

## FORMATION DE MEMBRES CHSCT – LES SENIORS DANS L'ENTREPRISE



### Intitulé du stage :

*Les seniors dans l'entreprise*

### Stagiaires :

*9 / 15 participants*

### Lieu de déroulement :

*Entreprise et extérieur*

### Prise en charge :

*Entreprise*

## Votre droit à la formation

3 jours

## Dates

**Se renseigner auprès de l'institut.**

Nous sommes à votre disposition pour organiser des sessions pour des groupes situés en Aquitaine.

## Objectifs

### Formation en vue de :

- Approcher la législation du travail des seniors, et celle du CHSCT
- Connaître les mesures visant à encourager les salariés à travailler plus longtemps,
- Connaître les différents types de contrats aidés concernant l'emploi des seniors,
- Anticiper l'évolution professionnelle,
- Améliorer les conditions de travail des seniors,
- Transmettre des savoirs et des connaissances et le tutorat,
- Construire un plan d'action adapté aux réalités de votre entreprise.

## Programme

### Jour 1 : Rappel sur les missions du CHSCT

- Un rôle de prévention et la place des seniors dans les missions et attributions,
- Le rôle consultatif de l'instance sur les documents annuels dans les domaines de la prévention, de l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail, rapport médecin du travail, plan de prévention annuel, Document Unique...,
- Fonctionnement du CHSCT : l'ordre du jour, la préparation et l'organisation des réunions ordinaires et exceptionnelles, les procès verbaux, mais aussi la communication orale et écrite, et le rôle de chacun,
- Déterminer les attributions du secrétaire : l'animation du Comité, les réunions préparatoires, le recueil des questions, l'élaboration de l'ordre du jour, la rédaction du procès-verbal de réunions,
- Préciser les moyens de fonctionnement : les heures de délégation, la formation, les moyens matériels,

## Programme (suite)

### Jour 2 : Enjeux et mise en place d'actions

- Les enjeux et le contexte économique, social et démographique,
- Maintenir l'emploi des séniors, évaluer ses compétences et redynamiser sa carrière
- Amélioration des conditions de travail,
- Le développement des compétences et la formation,
- L'aménagement des fins de carrières, retraite progressive,
- La transmission des savoirs et connaissances et le tutorat.

### Jour 3 : Réussir son plan d'action

- L'engagement de l'entreprise,
- Le rôle des séniors eux-mêmes,
- Sensibiliser tous les salariés,
- communiquer,
- suivre les actions et les résultats.

## Outils et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques interactifs,
- Etudes de cas des stagiaires liées au travail,
- Outils de mise en pratique dans l'entreprise et dans l'institution,
- Documentation spécialisée : brochures – articles – revues - CD – DVD
- Moyens techniques : ordinateur + Visio projecteur : power point, DVD de l'INRS,

### Evaluation :

- Fin de stage :
  - Questionnaire de satisfaction,
  - Echange avec l'ensemble du groupe, et individuellement,
- Questionnaire adressé après le stage.

## Animation

Les membres de l'équipe pédagogique sont diplômés de 3<sup>e</sup> cycle universitaire :

- Ergonome, Psychologue
- Expert en droit du travail
- Expert CHSCT agréé par le ministère du travail
- Expert en organisation du travail

## Financement

**Le coût de la formation (frais pédagogique + salaire + déplacement + frais de séjour et de repas) est pris en charge par l'entreprise du membre du CHSCT.**

- Frais pédagogiques : 900 € / stagiaire pour 3 jours –
- Paiement salaire : 3 jours
- Frais de déplacement : remboursement employeur, base tarif SNCF 2<sup>e</sup>me classe.
- Frais de séjour : remboursement employeur limité à 83,86 €/jours à Paris -  
68,61 €/j en province
- Indemnité de repas : remboursement employeur limité à 15,25 € / repas

## Travail & Facteur Humain

Expertise ● Conseil ● Formation

231, rue Saint-Honoré – 75001 Paris ♦ 6, rue du IV septembre – 47000 Agen  
09 77 73 64 22 ♦ info@tfh-france.com

*- des Hommes - des Compétences -*